

► SERVICE TECHNIQUE

Un **Service d'Appui Technique à la Gestion des Epandages (SATEGE)** a été créé à La Réunion afin de suivre les filières de gestion des matières fertilisantes organiques d'origine résiduaire (MAFOR).

Officiellement reconnu par arrêté préfectoral le 4 septembre 2020 (arrêté n°2822), ce service est porté par la **Chambre d'agriculture**, en lien étroit avec les services de l'Etat.

► MISSIONS

Le SATEGE a pour missions de :

- ✓ Mettre en **cohérence l'ensemble des épandages** de **MAFOR** au niveau départemental,
- ✓ Disposer d'un niveau d'**expertise** en appui au **dispositif réglementaire**,
- ✓ **Suivre, animer, et promouvoir** cette filière d'**économie circulaire** auprès des acteurs de la filière,
- ✓ Fournir un **accompagnement** à ces acteurs,
- ✓ Mettre des **bilans annuels d'épandage** à disposition des différents acteurs et du public.

LE SERVICE D'APPUI TECHNIQUE A LA GESTION DES EPANDAGES

CONTACTS

Chambre d'agriculture

Raphaël LESZCZYNSKY / Luc VANHUFFEL
raphael.leszczynsky@reunion.chambagri.fr
luc.vanhuffel@reunion.chambagri.fr

DAAF

biomasse.daaf974@agriculture.gouv.fr

0262 94 25 94

www.mvad-reunion.org



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



 **PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de
l'alimentation,
de l'agriculture
et de la forêt

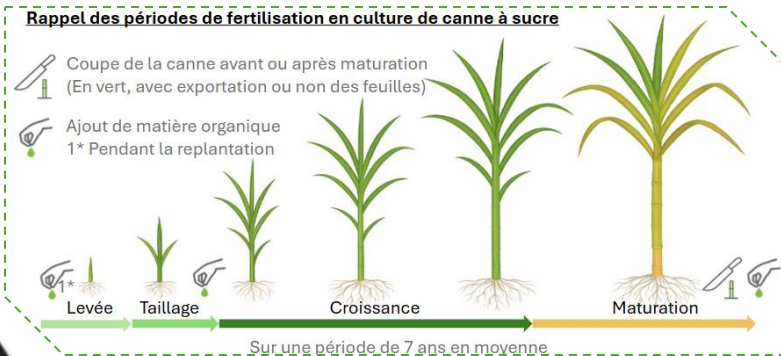
Synthèses des épandages à La Réunion

COMPOST ET BROYAT

- 70 sites de compostage collectif
- 2 syndicats de gestion et traitement
- 100 exploitations agricoles pratiquent le compostage
- Production globale réunionnaise de 119 283 t/an en 2024

Sur le département de La Réunion

- 37 560 ha de SAU
- 6 282 exploitations agricoles
- Au moins 642 agriculteurs engagés dans un plan d'épandage (total 21 125 ha) répartis comme suit :
Canne à sucre : 54,8 %
Maraîchage : 6,7 %
Prairie de fauche : 7,5 %
- Plus de 7 743 parcelles épandues



EFFLUENTS AGRICOLES

- Lisier et fumier de bovins : 113 323 t et 29 663 t pour 22 900 têtes
- Lisier de porcs : 139 991 t pour 71 400 têtes
 - Fientes de poules pondeuses et fumier de volailles : 18 973 t et 14 392 t pour 3 780 000 têtes
 - 21 125 ha épandus (56 % SAU)

*estimations à partir des données MVAD et Mémento 2024 de la DAAF

EFFLUENTS INDUSTRIELS

- 4 sites industriels pratiquant la méthanisation
- 6 potentiels projets de méthanisation avec une production de 207 554 t de matière par an
- 4 plans d'épandage représentant 4 099 ha (11 % SAU)

BOUES URBAINES

- 16 STEU réunionnaises
- STEU Grand Prado déshydrate et granule ses boues pour en faire un produit épandable
- 10 860 tonnes de MS produites sur le territoire en 2023 dont 83% vont en méthanisation/compostage et 17% en épandage

Diversité d'Intrants organiques (en tonnes)

- Effluents d'élevage : 801 971
- Effluents industriels : 227 000

Des apports organiques largement assimilables par le département

- Environ 57% de la SAU concernés par un apport organique

*Source MVAD SATEGE DAAF 2025 – Mémento 2024
Agreste décembre 2024

MS : Matière Sèche / SAU : Surfaces Agricole Utiles / STEU : Station de Traitement des Eaux Usées